



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département des finances et contributions
Office du personnel de l'Etat

Service d'évaluation des fonctions

DEFINITION DE FONCTION-TYPE

Date d'établissement

1.7.1975

Date de révision

Date de mise en application

1.7.1975

1. Dénomination de la fonction

Gouvernant de restaurant 1 / gouvernante de restaurant 1

Code fonction

6.19.012

2. But de la fonction

Diriger, organiser, surveiller et participer à la mise en place et à la distribution des repas.

3. Description de la fonction

La fonction implique notamment :

- des tâches identiques à celles de gouvernant(e) 2, mais dans un restaurant ou une cafétéria de moindre importance avec un personnel plus restreint.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	C	B	D	C	D	Cl. max. 07
Points	12	4	21	11	20	Total 68